ETAPE 1

Chalon-sur-Saône 30 novembre 2014

Lieu: « Roseraie » Prairie Saint Nicolas 71100 Chalon-sur-Saone

Contact: Maxime MAUREL 7 RUE FRANCOIS MANSARD 71100 CHALON-SUR-SAONE

Tel: 06.50.56.88.28 Mail: maurelmax83@hotmail.com

Règlement à l'ordre de : CHALON TRIATHLON CLUB



ETAPE 2

Sens 14 décembre 2014

Lieu: jouancy, commune rattachée à Soucy 89100

Contact: Phillipe TOUSSAINT 5 Rue de Beaumont 89340 CHAMPIGNY

<u>Tél :</u> 03 86 66 27 42 <u>mail</u> : philippe.toussaint3@orange.fr

Règlement à l'ordre de : Sens Triathlon

Site: http://www.sens-triathlon.com/



Chenôve 18 janvier 2015

Lieu: Plateau de Chenôve

Contact: Bérénice BRÉS, 35 D Quai GALLIOT, 21000 DIJON

<u>Tél</u>: 06.68.14.59.81 <u>mail</u>: raph2002@gmail.com

Règlement à l'ordre de : Chenôve triathlon club

Site: www.chenove-triathlon.com



ETAPE 4

Le Creusot 22 février 2015

Lieu: Parc de la Verrerie

Contact: Sylvain PRZYBYLA 3 Rue de Marseille 71200 Le Creusot

 $Tel: 07.81.26.21.68 \>\> Mail:_sylvain.przybyla@live.fr$

Règlement à l'ordre de : Creusot Triathlon

Site: http://creusot-triathlon.com



ETAPE 5

Varennes-Vauzelles 29 mars 2015

Lieu: La Fontaine Cavalier / Craps

Contact: ASAV Triathlon Piscine Ilot Corail Place Paul Langevin 58640 VARENNES VAUZELLES Rémy CAVECCIA Tel: 06.60.39.52.23 Mail: organisation@asavtriathlon.fr

Règlement à l'ordre de : ASAV Triathlon

Hatric

Site: www.asavtriathlon.fr/bikeandrun



Challenge Hivernal Bourgogne



Bike&Run





1 Challenge, 5 Manches, 2 équipiers, 1 VTT

30 Novembre



14 Décembre



18 Janvier



22 Février













Bulletin d'inscription



Nom de l'équipe :....

Course (entourer la mention utile) : XS (découverte)10€

Jeune 1 4€

Jeune 2 4€

+ 2€ sur place

Pour le XS:

Catégorie → cadet/junior

Équipe → Masculine

vétérans

Féminine Mixte

-	71
- 5	

Equipier 1:

Nom:	Prénom :	Sexe : N	√ □	F \square
Date de naissance	e :// E-mail :			
Adresse:		te	ıl :	
N° de licence :		Club:		
Non licencié FFTF	RI OU Licencié FFTRI Lo	oisir (certificat mé	edical « pra	atique du Bike&Ru
en compétition » of	de moins de 1 an, à joind	dre avec l'inscript	ion)	•

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et m'y conformer. **Signature obligatoire** (et autorisation parentale pour les mineurs)

Équipier 2 :

Nom:	Prénom :		Sexe:	M ∟	F□
Date de naissance	://	E-mail:			
Adresse :				tel :	
N° de licence : .					

Non licencié FFTRI OU Licencié FFTRI Loisir (certificat médical « pratique du Bike&Run en compétition » de moins de 1 an. à joindre avec l'inscription)

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et m'y conformer. Signature obligatoire (et autorisation parentale pour les mineurs)

A renvoyer à l'adresse contact au verso de l'étape considérée : avec photocopie de la licence (ou certificat médical) + chèque + autorisation parentale

Règlement du challenge hivernal de Bike&Run 2014-2015

Article 1: Ce challenge est organisé par la Lique de Bourgogne de Triathlon afin de promouvoir la discipline Bike&Run et la convivialité du sport en équipe. Il est ouvert à toute équipe constituée de deux personnes licenciées FFTRI ou non, chaque concurrent devant présenter sa licence FFTRI, ou un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Bike&Run de moins de 1an (conservé par l'organisateur, photocopie acceptée). Les licenciés seront couverts par leur licence, les non-licenciés par un pass-journée. Article 2 : Pour être classé dans une catégorie, il faudra que les deux athlètes composant l'équipe soient de la même catégorie à contrario l'équipe sera classée Senior. (Exemple : une équipe composée d'une cadet et d'un junior font parti de la même catégorie / un senior et un vétéran font partie de la catégorie Senior) Article 3 : Les équipes qui souhaitent participer au classement général du circuit régional doivent obligatoirement être constituées des mêmes équipiers. Lorsqu'un concurrent change d'équipier au cours du Challenge, il ne récupère pas les points acquis avec son équipier précédent. Article 4: Toutes équipes seront classées à partir d'une participation, le classement final sera établie sur la base des 4 meilleurs résultats pour la Distance XS (Découverte) et des 3 meilleures résultats pour les épreuves jeunes Article 5 : Le classement général du Challenge est établi sur les 4 meilleurs résultats par addition des points obtenus sur chaque épreuve. En cas d'égalité, c'est le classement de la 5ème étape qui départagera les équipes, puis le meilleur classement, puis le second meilleur classement Article 6 : Le règlement de la FFTRI sera en vigueur sur ce Challenge. Port du casque obligatoire pour les 2 équipiers tout au long de l'épreuve, 1 VTT en bon état par équipe, le passage de VTT doit faire de main à main. Passage en commun obligatoire à chaque tour des 2 équipiers dans la zone de contrôle et arrivée en commun des 2 équipiers. Article 7 : Le classement provisoire du Challenge sera affiché sur chaque épreuve.

Article 8 : Attribution des points (dans chaque catégorie) :

1er: 100 points 6ème: 79 points 2ème : 90 points 7ème : 78 points 3ème : 85 points 8ème: 77 points 4ème : 82 points 9ème : 76 points

5ème : 80 points

Attribution des points du dernier lors d'un abandon

Article 9 : Le Challenge comporte 3 classements : Féminin, Masculin, et Mixte et récompense les catégories suivantes:

•Les 3 premières équipes JEUNE 1 (de 2009 à 2004)

•Les 3 premières équipes JEUNE 2 (de 2003 à 2000)

•Les 3 premières équipes cadettes/ juniors (de 1999 à 1996)

Les 3 premières équipes seniors (1995 à 1974)

•Les 3 premières équipes vétérans (après 1975)

Deux classements seront établis : le classement de l'étape et le classement général intermédiaire du circuit régional. Les titres de champions de Bourgogne seront décernés aux différents vainqueurs du challenge Régional

